



Formulaire d'inscription - Saison 2024

A. Informations sur l'enfant

Nom :	<input type="text"/>	Date de Naissance : (aaaa/mm/jj)	<input type="text"/>
Prénom :	<input type="text"/>	Assurance-maladie :	<input type="text"/>
Adresse (rue, ville, code postal) :	<input type="text"/>	Description sommaire de l'expérience de l'enfant en vélo de route :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>		
Courriel :	<input type="text"/>		

B. Informations sur les parents (tuteurs) :

Parent (ou tuteur) 1

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>	Lien de parenté :	<input type="text"/>
Adresse (si différente de l'enfant) : <input type="text"/>					
Téléphone maison * :	<input type="text"/>	Cellulaire * :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>

Parent (ou tuteur) 2 ou contact d'urgence

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>	Lien de parenté :	<input type="text"/>
Adresse (si différente de l'enfant) : <input type="text"/>					
Téléphone maison * :	<input type="text"/>	Cellulaire * :	<input type="text"/>	Courriel :	<input type="text"/>

* En cas d'urgence, les entraîneurs vous contacteront à ces numéros

C. Programmes et frais (paiement par virement interac à info@cuissesor.ca)

BIBITES (2016 à 2017) - Frais d'inscription 130\$ + 35\$ licence FQSC

Dates : Lundis et jeudis du 6 mai au 22 août 2024 de 18:30 à 19:45

ATOMES (2014-2015) - Frais d'inscription 200\$ + 55\$ licence FQSC

Dates : Lundis et jeudis du 6 mai au 22 août 2024 de 18:30 à 20:00

PEEWEE (2012-2013) - Frais d'inscription 200\$ + 70\$ licence FQSC

Dates : Lundis et jeudis du 22 avril au 22 août 2024 de 18:30 à 20:00

MINIMES (2010-2011) - Frais d'inscription 200\$ + \$80 licence FQSC

Dates : Lundis et jeudis du 22 avril au 22 août 2024 de 18:30 à 20:00

CADETS (2008-2009) - Frais d'inscription 200\$ + 90\$ licence FQSC

Dates : Lundis et jeudis du 22 avril au 22 août 2024 de 18:30 à 20:00

**Le Club est l'organisateur des Rendez-vous cyclistes de la relève en Outaouais – Construction JPL. Ces courses obligatoires font parties du programme de développement du cycliste. Finalement, le club se réserve le droit d'annuler les entraînements en raison de la température.

D. Participation des parents

La participation des parents est nécessaire pour pouvoir assurer la sécurité des participants aux diverses épreuves que le club met en place pour le développement de ses membres. Pour les parents dont les enfants participent aux diverses épreuves mises en place par le club, les parents doivent être bénévoles pour 3 épreuves des «Rendez-vous cycliste de la relève en Outaouais – Construction JPL» et 1 journée pour la «Coupe Cuisses Or de l'Outaouais». Choisir les dates qui conviennent le mieux selon vos disponibilités. Si aucune date n'est choisie, vous aurez l'obligation d'être bénévole aux 3 premières participations de votre enfant aux épreuves.

E. Profil de santé et autorisation d'intervention en cas de situation d'urgence

Profil santé

TRÈS IMPORTANT

L'enfant est-il allergique à certains médicaments? NON OUI

Si oui, lesquels {

Souffre-t-il d'une maladie sérieuse? Asthme Cardiaque Diabète Épilepsie

Autres :

Prend-t-il des médicaments? Si oui, lesquels? {

Porte-t-il des verres de contacts?

NON OUI

Autorisation d'intervention en cas de situation d'urgence

Je soussigné, à titre d'autorité parentale ou tuteur de l'enfant dont le nom apparaît à la section «Identification du cycliste» de la présente, déclare ce qui suit:

J'autorise Je refuse Initiales

«qu'en cas d'urgence, la direction du club cycliste Les Cuisses Or de l'Outaouais ainsi que l'entraîneur et les assistants ayant la charge de mon enfant fassent en sorte que lui soient prodigués tous les soins nécessaires requis par son état de santé. Si ces derniers le jugent nécessaire, ils pourront également autoriser le transport de mon enfant par ambulance ou autrement (à mes frais) et le faire admettre dans un établissement de santé. De plus, s'il est impossible de nous rejoindre en temps opportun, le médecin traitant pourra prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, transfusion, injection, anesthésie, hospitalisation, etc.»

F. Règlements et code d'éthique du cycliste

Code d'éthique du cycliste :

Dans le but de rendre la pratique du vélo la plus agréable possible et sécuritaire pour tous, le club cycliste Les Cuisses Or de l'Outaouais a adopté un code d'éthique et ce pour tous les athlètes et membres inscrits aux activités du club (entraînements, randonnées et compétitions).

Tous les athlètes et membres du club de vélo Les Cuisses Or de l'Outaouais doivent respecter le code d'éthique en tout temps et en tout lieu lorsqu'ils représentent leur équipe de vélo ou lorsqu'ils portent le costume du club en dehors des heures d'entraînement et courses.

Si un membre ou athlète enfreigne l'une ou l'autre des consignes du club ou un règlement du club, les entraîneurs devront sévir en conséquence de la gravité du manquement. (ex. Se voir refuser de participer à un événement ou une compétition). Dans tout les cas, les parents seront avisés pour tout manquement de la part du cycliste.

Système trois prises:

La troisième prise équivaut à l'expulsion de l'équipe de compétition et/o du club pour l'année en cours.

Aucun remboursement ne sera applicable.

Règlements du club:

Être membre en règle du club de cycliste Les Cuisses Or de l'Outaouais ainsi que de la FQSC.

Avoir payé les frais d'inscription.

Le club cycliste Les Cuisses Or de l'Outaouais ou ses commanditaires pourraient photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités sportives de cyclisme. Ces extraits et ces images pourraient être utilisés ou/et publiés sur le site internet ou les médias sociaux du club ou de ses commanditaires

Consignes du club:

1. Se présenter 10 minutes avant le début des entraînements ou des randonnées et se rapporter à leur entraîneur assigné.
2. Se présenter 30 minutes avant le début d'une compétition régionale de la Coupe Outaouais afin de compléter l'inscription et se rapporter à leur entraîneur assigné.
3. Être présent pour toute la durée de l'activité à moins d'une urgence et avertir le responsable de son départ si on quitte avant la fin.
4. Porter un casque protecteur de vélo, des gants de vélo et des vêtements appropriés pour tous les entraînements, randonnées et compétitions.
5. S'assurer du bon fonctionnement mécanique et de l'entretien du vélo (cycliste et parents)
6. Écouter et respecter les directives émises par l'entraîneur ou le responsable en tout temps
7. Respecter les autres cyclistes avec qui vous vous entraînez et compétitionnez.
8. Respecter l'environnement, ne pas jeter de bouteilles, emballages ou autres déchets.
9. Respecter les officiels, les entraîneurs, les parents accompagnateurs, les bénévoles et toutes autres personnes qui sont responsables d'une activité organisée par le club.
10. Toujours utiliser un langage respectueux en tout temps
11. Respecter les règlements de la fédération FQSC lors des courses.
12. Respecter le code de la route incluant le respect des automobilistes et des motocyclistes lors des sorties en milieu urbain ainsi que dans le parc de la Gatineau. Il en est de votre sécurité ainsi que celle de vos collègues.

G. Signatures

Parent (ou tuteur) 1

Parent (ou tuteur) 2

Cycliste

I. Paiement (réservé au club)

Virement interac

Montant \$ _____ Initiales : _____